



Procès du 18 octobre au Tribunal Correctionnel de Foix

Communiqué des associations Ariégeoises et plaignantes de protection de l'environnement.

La FDSEA, Les JA09, L'ASPAP et La Fédération de Chasse veulent-ils faire du procès du 18 octobre à Foix un nouveau 5 mai ?

Les responsables des organisations qui avaient organisé la manifestation violente de La Bastide de Sérou le 5 mai 2018, sont convoqués à l'audience du 18 octobre au tribunal de Foix à 14h, pour les faits d'entrave concertée et avec menaces à l'exercice de la liberté de réunion dont cinq associations environnementalistes ont été victimes ce jour-là. Ils devront en répondre devant le juge.

Cette manifestation très hostile avait donné lieu à des violences, injures, menaces publiques, et avait empêché physiquement le public d'accéder à la salle, où il été convié à rencontrer les associations de protection de l'environnement pour s'informer et échanger sur un état des lieux de l'environnement en Ariège.

Mis devant la gravité de ce qui leur est reproché, plutôt que de reconnaître leur erreur, les responsables de ces organisations ont choisi la fuite en avant, en niant les faits et leur responsabilité, se faisant passer pour victimes par un curieux renversement des accusations ! Ils prétendent faire de ce procès la défense d'une "ruralité" soi-disant mise au ban, convoquant leurs soutiens au niveau national, pour une démonstration de force le 18 octobre. (Willy Schraen, président de la fédération nationale de la chasse, fait un appel national et annonce sa présence à Foix).

Les associations environnementales rappellent que la ruralité ne se résume pas aux adhérents de la FDSEA, des JA, de la Chasse et de l'ASPAP. Nous sommes plus de 150 000 ariégeois dont beaucoup sont bien conscients de la gravité de la situation environnementale. Personne ne peut échapper aux adaptations nécessaires. Elles rappellent aussi qu'aucune réaction d'injure ou de violence n'a été de leur fait, ni le 5 mai 2018 ni depuis, malgré les multiples agressions directes dont elles font l'objet en Ariège et qu'enfin, elles ont insisté vainement, par la suite, auprès de la Préfecture, pour que soit mis en place un cadre de dialogue sincère et durable.

*Le 18 octobre, pour éviter tout risque de confrontation, elles **n'appellent pas** leurs militants et leurs soutiens à se rassembler à Foix. Elles estiment qu'un nouveau 5 mai n'arrangera rien, et n'empêchera évidemment pas la justice de se prononcer.*

Foix le 5 octobre 2022

Contacts presse : FNE MP Hervé Hourcade 07 86 52 30 92

Collectif APNE Ariège Jean Pierre Delorme 06 77 49 11 32